

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de MARCILLAC LA CROISILLE

L'an **deux mil dix neuf, le vingt sept juin**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **MARCILLAC LA CROISILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean Louis BACHELLERIE**.

Étaient présents : M. Jean Louis BACHELLERIE, Mme Agnès AUDEGUIL, M. Pascal VEYSSIERE, M. Guy NARD, M. Hervé SAIGNE, Mme Joëlle CHAULET, M. Jean Luc MAZENOUX, Mme Marie-Agnès ACKER, M. Nicolas FAUGERAS.

Étaient absents excusés : M. Frédéric RATELADE, Mme Muriel THIERARD, Mme Danielle TABASTE, Mme Sandrine LECOCQ.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Frédéric RATELADE en faveur de M. Jean Louis BACHELLERIE, Mme Danielle TABASTE en faveur de M. Pascal VEYSSIERE, Mme Sandrine LECOCQ en faveur de M. Hervé SAIGNE.

Secrétaire : Mme Agnès AUDEGUIL.

Compte-rendu du précédent Conseil Municipal adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter des sujets à l'ordre du jour.
Accord à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-062 : Agrandissement de la cantine scolaire - Choix des entreprises

Suite à l'ouverture des plis pour les travaux de la cantine scolaire, et après contrôle par le bureau d'étude, Monsieur le Maire donne lecture des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres.

AGRANDISSEMENT CANTINE SCOLAIRE	Estimatif	Entreprises	Propositions HT	Mieux-disant
Lot 1 : Gros œuvre	29 101,83	Tabaste & Fils	28 947,66	67,5
Lot 2 : Toiture Charpente	10 713,50	Bouillaguet	9 259,42	65
Lot 3 : Menuiserie	10 874,00	Chèze	9 315,00	90
Lot 4 : Plâtrerie/Peinture	13 551,38	Goursat	13 507,70	99
Lot 5 : Carrelage	2 953,90	Goursat	3 803,30	92,27
Lot 6 : Electricité	12 310,00	Chanut	7 880,34	85
	79 504,61		72 713,42	

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises les mieux-disantes.

12 VOTANTS
12 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-064 : Création d'une régie de recettes - Espace de jeux

Suite à la mise en place d'un espace jeux à côté de la Station Sports Nature, M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer une régie de recettes afin de pouvoir encaisser les recettes des entrées.

Le prix d'accès à cet espace est fixé à 3 euros l'après-midi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création d'une régie de recette.

12 VOTANTS
12 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-065 : Fixation d'un prix de vente d'un terrain communal

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait de Monsieur Hnus Benjamin et de Madame Coppin Amandine d'acquérir la parcelle cadastrée B1 490 et B1 492 d'une surface totale de 4 100 m².

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la vente de ce terrain pour la somme de 10 000 euros, étant entendu que les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur.

Maître Sageaud sera chargé de la rédaction de l'acte.

12 VOTANTS
12 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Questions diverses

Néant.

Informations

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la commission d'appel d'offres de la communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières, le maître d'oeuvre choisi pour la réalisation de la maison de l'enfance est Madame Puybouffat, architecte à Brive-la-Gaillarde.
- Suite à la réunion de la commission travaux, il est décidé de refaire les sanitaires du stade municipal, ces derniers étant obsolètes et n'étant pas adaptés à l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le début du chantier devrait intervenir en février 2020 pour se terminer en septembre 2020.
- Concernant la MARPA (Maison Accueil Rurale Personnes Agées), Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une étude construction en cours avec un début de travaux programmé en 2021 à l'emplacement de l'ancienne maison de retraite. La capacité d'accueil de cette structure sera de 24 places.
Concernant la gendarmerie, Monsieur le Maire a eu confirmation par Madame le colonel d'une signature pour le lancement de ce projet fin 2019. Le terrain retenu par la gendarmerie nationale se situerait face à l'école.
- Monsieur le Maire rappelle que le 12 juillet aura lieu le vernissage des deux expositions de l'été. Et que le 8 août aura lieu une journée dédicaces en présence de Monsieur Poulidor.
- Madame Audeguil informe l'assemblée que l'effectif prévisionnel pour 2019 est 90 élèves.

La séance est levée à 20h45.
